

Facture

N° : FAC2023073
Date : 20/03/2023
N° client : 0582

RERTR

333 AVENUE EDOUARD HERRIOT
46000 - CAHORS
FRANCE

MAS DE LUCET

Madame Heumery
Rue du Mas de Lucet
46090 VERS

Réf. : BLANCHISSERIE

Prestation blanchisserie concernant le mois de février 2023

Libellé	Qté	PU	Rem.	Montant
La facture correspond aux BL : 849				
Drap housse 1pers	1,00	1,85 €	0,00%	1,85 €
Drap housse 2 pers	1,00	2,25 €	0,00%	2,25 €
Drap housse 1pers	1,00	1,85 €	0,00%	1,85 €
Drap housse 2 pers	1,00	2,25 €	0,00%	2,25 €
Taie d'oreiller	1,00	0,50 €	0,00%	0,50 €
Nappa rectangle PRO	1,00	2,20 €	0,00%	2,20 €
Sac à linge rouge	1,00	0,30 €	0,00%	0,30 €
Sous-total				11,20 €

La facture correspond aux bons de livraison : 4

- Non assujetti à la TVA.
- TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Règlement	Virement	Total	11,20 €
Echéance(s)	11,20 € au 19/04/2023		
Coordonnées bancaires			
Nom	CAISSE EPARGNE		
IBAN	FR76 1313 5000 8008 1087 1994 984		
BIC	CEPAFRPP313		

Le montant total s'élève à onze euros et vingt centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce).

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

-
Aperçu du modèle de mention